

Conseil pastoral paroissial – Paroisse de la Sainte-Famille

Rapport d'activités

Septembre 2019 à juin 2020

Les membres du conseil paroissial pour l'année 2019-2020 sont :

- Michel Akpa
- Père Antoine Badr
- Marlène Beainy-Chahine, jusqu'en octobre 2019
- Fatoumata B. Keita
- Lianne Lefebvre, présidente
- Aurélie Nguetemo
- Khady Sam
- Dorothee Uwambajemariya, jusqu'en octobre 2019
- Francine Vizi
- Jean Wong-Chong
- Marie Claire Wong, à partir du 5 mars 2020
- Monique Wong, agente pastorale laïque
- Isaac Woungang, secrétaire de séance

Le dévouement des membres du conseil pastoral paroissial est indéniable. Ces personnes ont à cœur le rayonnement de notre paroisse et leur contribution est essentielle à son épanouissement. C'est avec beaucoup de fierté que je vous fais part de la participation des responsables de ministères aux réunions cette année. Celle-ci s'accroît depuis le début septembre 2019. Leur présence aux réunions du conseil pastoral paroissial permet une collaboration plus étroite entre tous les intervenantes et intervenants impliqués. Il est

important de noter que leur implication garantit la propagation de notre foi. Depuis octobre 2018, la présence de l'agente pastorale laïque aux réunions nous permet d'échanger sur les différentes initiatives qu'elle parraine. Nous sommes très chanceux, car elle est un atout pour notre paroisse. C'est une personne dévouée qui se consacre en cœur et âme et je suis très reconnaissante. Nous sommes très privilégiés, car il y a de nombreux paroissiennes et paroissiens qui consacrent plusieurs heures à aider lors des temps forts liturgiques, des fêtes de la paroisse, des activités spéciales telles que les pèlerinages et surtout très récemment lors de la réouverture de l'église. Ce sont tous des modèles d'intendance que nous avons la chance de témoigner chaque année. Je veux souligner encore une fois, la prédication de Père Antoine qui rassemble et guide les fidèles de notre communauté de foi. L'approche accueillante de Père Antoine fait en sorte que nous ressentons que nous avons tous une place importante au sein de l'église. Il est toujours très attentionné aux besoins de chaque fidèle, ce qui crée un climat qui favorise l'acceptation de tous comme des disciples missionnaires.

Au cours des derniers mois, plusieurs projets ont été accomplis :

1. Objectifs de l'année 2019-2020 :

- a. Créer un esprit d'intendance au sein de la paroisse :
 - i. Changement de paradigme en ce qui concerne la communication entre le conseil pastoral paroissial et les ministères de la paroisse.
 - ii. Réunion de novembre 2019 dédiée à démystifier l'intendance dans notre paroisse.
 - iii. Proposition de plan

- Sensibiliser les membres du conseil paroissial et les responsables de ministères sur l'importance d'établir une communauté de foi où l'esprit de l'intendance est au centre de toutes nos actions.
 - Établir une synergie de collaboration et de communication entre toute intervenante et tout intervenant dans l'esprit d'intendance.
 - Présenter le nouveau format des réunions qui sera, en premier, sous forme d'invitation auprès des ministères pour les inclure graduellement.
 - Fournir un ressourcement – membres du conseil pastoral paroissial incluant les ministères.
 - Organiser une rencontre en janvier 2020 avec deux membres du diocèse (directeur du « Stewardship » et son adjoint) pour présenter le plan et avoir leur rétroaction. La rétroaction du diocèse est très positive. Le diocèse a l'intention de décréter le 20 septembre 2020 comme journée de l'intendance dans tout le diocèse.
 - Assurer un retour sur les deux objectifs sous forme d'évaluation au mois de juin 2020.
- b. Continuer à organiser des fêtes ou activités pour donner l'occasion à la communauté de se rassembler :
- i. La fête de la paroisse a eu lieu le 2 février 2020 et avait comme thème *Allez. Je vous envoie*. Marie Altagrace et Luc Excellent ont été sollicités pour

l'animation pendant la messe. Sylvie Nikiema a assuré le rôle de maîtresse de cérémonie. Nous avons compté 350 personnes rassemblées dans l'Agora environ et 120 enfants. L'école élémentaire catholique Sainte-Jeanne-D'Arc et La Chorale Vie et Lumière ont ébloui le public avec les nombreuses prestations. Plusieurs paroissiennes et paroissiens ont prêté main-forte pour assurer le bon déroulement de cette fête.

- ii. La fête du Corpus Christi, prévue le 14 juin, est annulée à cause de la pandémie du COVID-19.
- iii. Pèlerinage au Sanctuaire des Saints-Martyrs-Canadiens à Midland 14 septembre 2019 - 40 personnes ont participé. Le pèlerinage qui était prévu le 23 mai est annulé à cause de la pandémie du COVID-19.

2. Initiatives de l'agente pastorale laïque :

- a. Programme *Éveil à la foi* pour les jeunes familles
- b. Intendance
- c. Mise sur pied d'une page Facebook
- d. Programmation pour l'Avent incluant une retraite pour tous les paroissiennes et les paroissiens
- e. Programmation pour le Carême incluant une retraite – programmation annulée à cause de la pandémie du COVID-19.
- f. Conférence diocésaine pour les ministères des paroisses a eu lieu le samedi 19 octobre 2019 – 15 paroissiens inscrits

- g. Améliorer le site Web de la paroisse, qui depuis 2018 est hébergé par l'archidiocèse de Toronto, pour que ce soit plus accessible aux paroissiennes et paroissiens et pour aussi mieux représenter notre mission d'église catholique francophone. Ceci a été réalisé grâce au travail acharné de Monique Wong et Isaac Woungang.

3. Comité d'administration de Notre Place :

- a. Table à langer – demande faite par la paroisse (au nom des jeunes familles de la paroisse) et approuvée par le CA de Notre Place. Finalement, la facture est payée par le conseil scolaire.
- b. Conciergerie - Une dotation de la conciergerie est ajoutée (4 heures chaque samedi et dimanche). Un protocole de transfert de responsabilité est mis en place avec formation assurée. Le coût annuel s'élève à 16 000 \$. Un montant annuel de 5 000 \$ sera payé par les revenus des permis. Ce montant représente la contribution des partenaires en matière de frais de conciergerie. Une mise à l'essai sera en vigueur pendant environ 6 mois afin d'évaluer les avantages et les désavantages pour tous.
- c. Processus de location des lieux à Notre Place – c'est le système informatique du conseil scolaire qui sera utilisé pour la soumission des demandes de location de salle. L'approbation finale dépend de l'approbation de tous les partenaires de Notre Place. Un tableau Excel qui regroupe toutes les soumissions approuvées sera produit chaque période de 6 mois par le Conseil. Les partenaires sont d'accord à essayer le système de permis du 1er mars jusqu'à la fin août 2020. Tous les paiements seront

acheminés au conseil scolaire. Le conseil scolaire propose que les rapports financiers soient préparés par le service des finances du Conseil et présentés à chaque rencontre du CA. Puisqu'il n'y a pas eu de location depuis mars à cause de la pandémie, cette initiative est en suspens.

4. Recensement paroissial :

Chaque année, la paroisse est tenue de faire le compte du nombre de paroissiens et de paroissiennes présents aux messes pendant les deux dernières fins de semaine d'octobre. Nous avons pu observer une croissance. Le diocèse fait une analyse chaque 5 ans.

5. Lancement de la médiathèque FORMED de l'Institut Saint-Augustin :

La paroisse s'est abonnée pour un an afin de permettre aux paroissiennes et paroissiens de se ressourcer davantage. Il s'agit d'une librairie contenant des films, des webconférences, bref de bonnes sources de nourriture spirituelle en ligne.

6. Rénovations dans l'église :

Nous avons communiqué avec les responsables du conseil scolaire afin de considérer la possibilité de repeindre deux murs qui ont maintenu des taches à la suite de fuites d'eau. Nous avons aussi discuté des coûts supplémentaires à considérer si nous entreprenions tous les murs de l'église. Grâce à la grande générosité du conseil scolaire, je suis heureuse de vous annoncer que tous les murs de l'église ont été peints. Les entrepreneurs ont commencé le 15 juin et le tout a pris un peu plus d'une semaine.

7. **Déplacement du Tabernacle** : Le tabernacle a été déplacé derrière l'autel. Pour ce faire, la paroisse a sollicité et a obtenu la permission du diocèse. Un représentant du diocèse a fait une inspection et a donné son avis avant que les travaux commencent. Père Antoine suggère que l'endroit actuel du tabernacle soit occupé par deux bancs pour les servants de messe.

8. **Plan pour la réouverture de l'église en suivant les lignes directrices du diocèse :**

- a. Messes diffusées sur YouTube
- b. Restons en contact – appels aux paroissiennes et paroissiens, mise à jour de la base de données de la paroisse
- c. Communiqués par courriel, vidéos de Père Antoine
- d. Comité organisateur pour la réouverture de l'église
- e. Protocole de réouverture de l'église
- f. Inscription à la messe pour respecter la capacité de 30 % et pour fins de traçage
- g. Horaire avec bénévoles pour assurer un respect des lignes directrices du diocèse et de l'administration de la santé publique